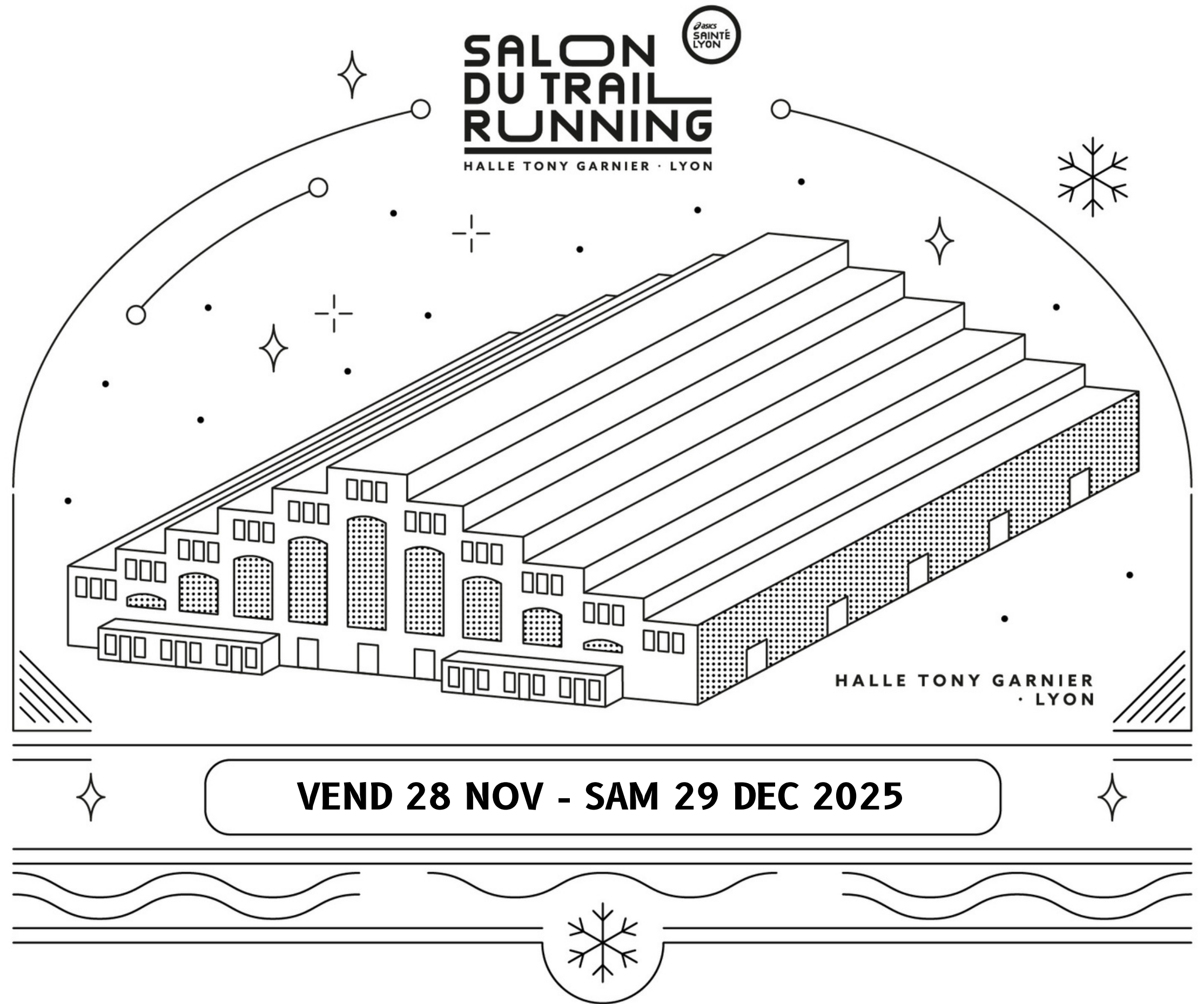


Guide Exposant



Règles d'utilisation des stands

Chaque stand est constitué de panneaux en mélaminé béton avec 1 ou 2 cloisons sur le côté en fonction de l'emplacement du stand dans le Salon.

Sur ces plaques, il est interdit :

- de faire des trous
- de mettre des agrafes / du scotch

Si vous souhaitez habiller votre stand, nous vous conseillons l'utilisation de bâche avec œillets. Pour les accrocher, vous pouvez utiliser des crochets S et/ou des pinces sur le haut du stand.

NOUVEAUTÉ

Grâce à notre nouveau prestataire, il est désormais possible de personnaliser vos parois, à condition de passer par lui. Il se chargera de l'impression, de la pose et de la dépose, en utilisant des matériaux spécialement adaptés. Si vous êtes intéressé, contactez-nous à j.pemartin@extra-sports.com

PLV SUR LE STAND

Chaque exposant à la possibilité d'habiller le stand avec de la PLV (kakémonos, présentoir, oriflammes...) dans une limite de 0.5 m devant le stand et d'une hauteur de 2m50 maximum.

DISTRIBUTION DE GOODIES

La distribution de goodies et d'échantillons est autorisée.

En accord avec la Charte des 15 engagements écoresponsables à destination des organisateurs d'événements sportifs signée par Extra Sports, nous vous recommandons d'opter pour des goodies éco-responsables sans emballage plastique à usage unique.

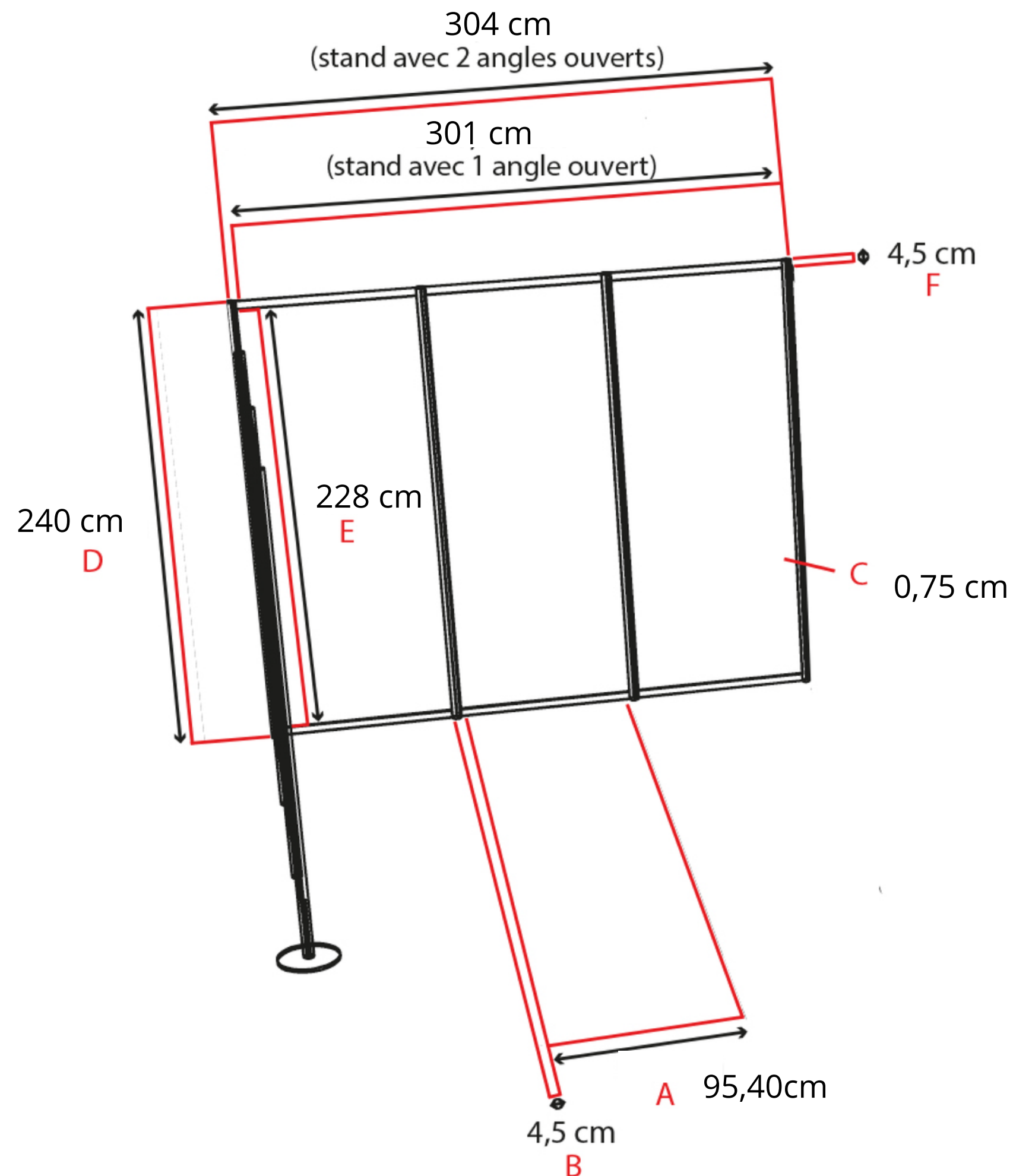
DISTRIBUTION DE FLYER

La distribution de flyer est autorisée **sur votre stand uniquement.**

Nous interdisons formellement la distribution de flyer dans les allées du Salon ainsi qu'à l'entrée et à la sortie de la Halle Tony Garnier.

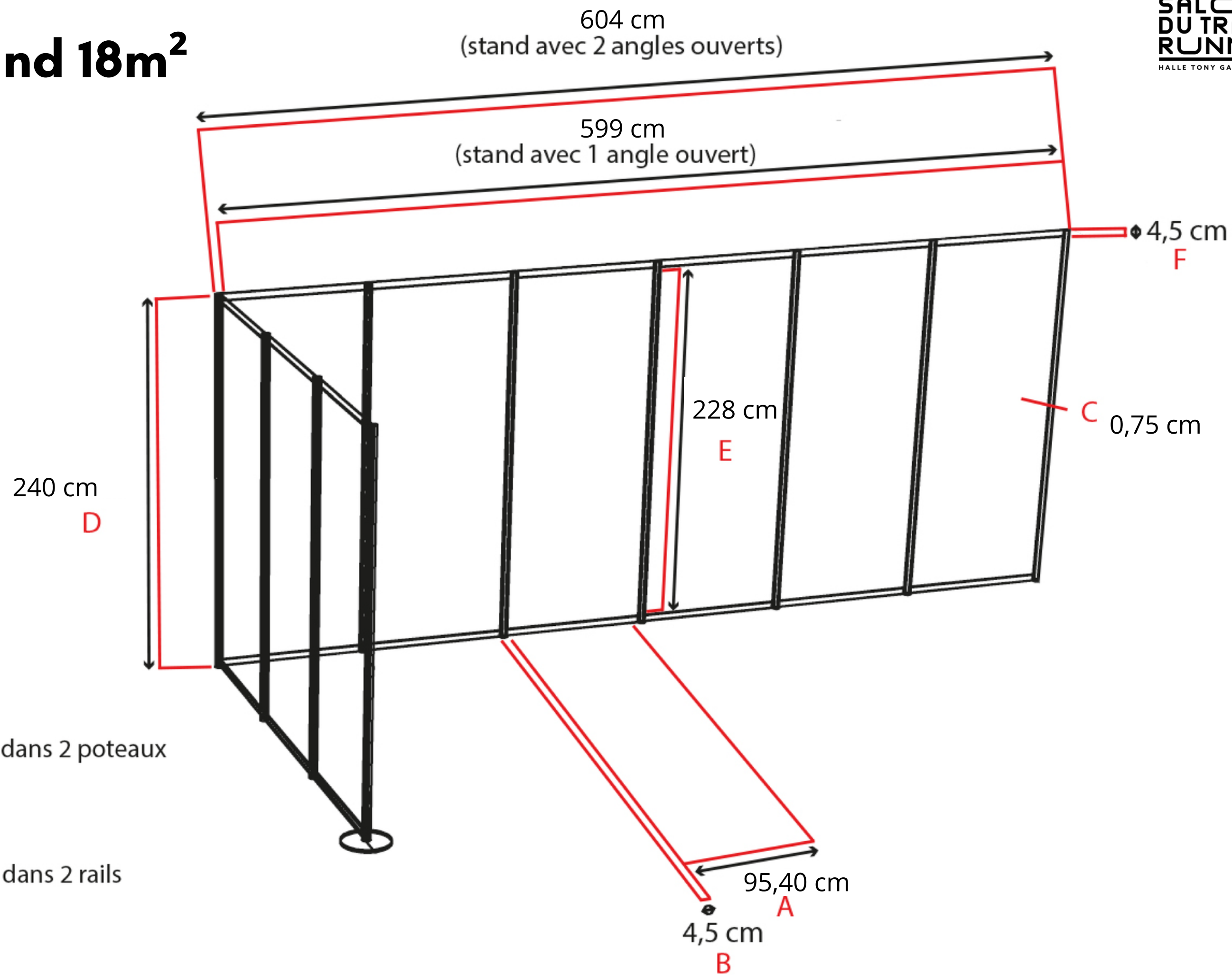
En accord avec la Charte des 15 engagements écoresponsables à destination des organisateurs d'événements sportifs signée par Extra Sports, nous vous recommandons de limiter la distribution de flyers.

Dimensions stand 9m²



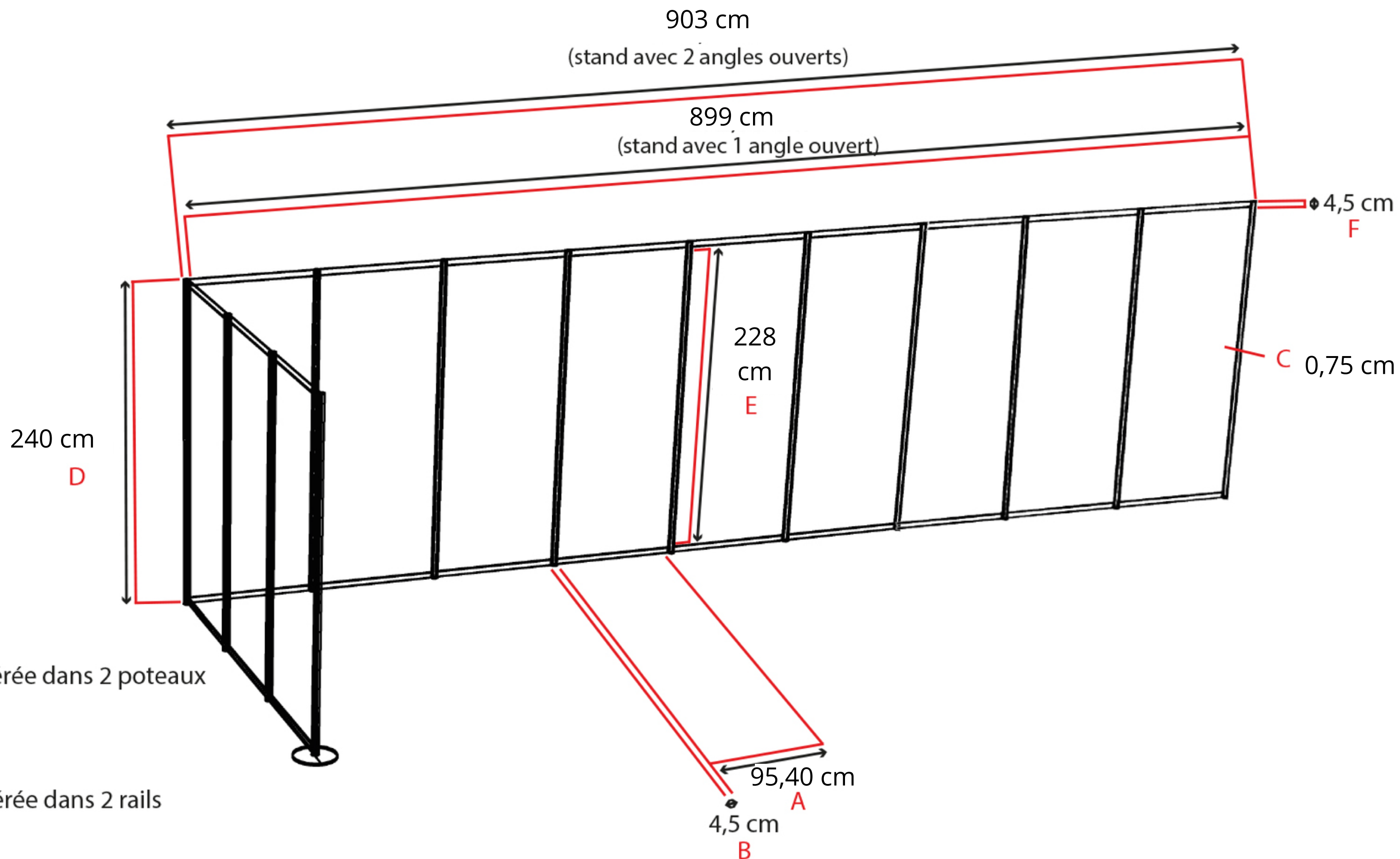
- A** : Largeur d'une cloison insérée dans 2 poteaux
- B** : Largeur d'un poteau
- C** : Épaisseur d'une cloison
- D** : Hauteur d'un poteau
- E** : Hauteur d'une cloison insérée dans 2 rails
- F** : Hauteur d'un rail

Dimensions stand 18m²



- A** : Largeur d'une cloison insérée dans 2 poteaux
- B** : Largeur d'un poteau
- C** : Épaisseur d'une cloison
- D** : Hauteur d'un poteau
- E** : Hauteur d'une cloison insérée dans 2 rails
- F** : Hauteur d'un rail

Dimensions stand 27m²



Comment annoncer votre présence ?

Seule l'appellation "Salon du Trail Running" et le logo spécifique "Salon du Trail Running" sont utilisables pour annoncer votre présence en 2025 et donner rendez-vous au public.



LOGO À UTILISER POUR ANNONCER VOTRE PRÉSENCE SUR LE SALON DU TRAIL RUNNING



Comment annoncer votre présence ?

La Asics SaintéLyon ainsi que toutes ses courses LyonSaintéLyon, SaintéLyon, SaintExpress, SaintéSprint, SaintéTic, SaintÉpique, SaintéGones sont des marques légalement protégées qui font l'objet de plusieurs enregistrements en vigueur en France (INPI) et dans la Communauté Européenne.

Par soucis de cohérence et par respect de nos partenaires qui nous font également confiance et permettent à cet événement d'exister depuis plus de 70 ans, l'utilisation de nos marques et logos leur est strictement réservée.

Concrètement, il ne vous est pas possible d'utiliser l'une des marques précitées ou l'un des logos ci-contre sur vos différents supports de communication.

VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉS À UTILISER DES FORMULATIONS DU TYPE "VOTRE PLAN NUTRITION POUR LA SAINTEXPRESS", "ÉQUIPEZ-VOUS POUR LA SAINTÉLYON" EN TANT QU'EXPOSANT SUR LE SALON DU TRAIL RUNNING

VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉS À UTILISER CES LOGOS POUR ANNONCER VOTRE PRÉSENCE SUR LE SALON DU TRAIL RUNNING

asics
SAINTÉLYONasics
SAINTÉ
LYON